

DES NOUVELLES D'ESTHER



Bonjour chères membres,

Avec l'arrivée de l'automne, différents sujets ont attiré notre attention ou mobilisé nos actions. Nous avons souhaité partager avec vous, ces informations et appels à la mobilisation qui touchent de différentes manières la vie des femmes. Vous trouverez dans cet envoi des articles ou des liens concernant les points suivants :

- Lettre ouverte
- Déportation de Mme Ortiz
- FRAPRU : Sur la route pour le logement social
- Appel à l'aide de la Coalition pour le contrôle des armes à feu
- La Gazette des femmes
- Bulletin Net femmes

Bonne lecture !

Lettre ouverte des maisons d'hébergement de Laval

LES EFFETS D'UN VERDICT SUR LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Durant la dernière année, nous avons été mis au fait de tous les détails entourant le meurtre des enfants du cardiologue Guy Turcotte. Ce procès s'est finalement terminé par un verdict de non responsabilité criminelle. Cette décision bouleverse une grande partie de la population, puisqu'elle confronte toutes nos valeurs et croyances fondamentales.

Ce verdict touche particulièrement les femmes qui subissent de la violence conjugale, puisque ces dernières font facilement le lien entre le geste posé par Guy Turcotte et les menaces exercées par leur conjoint. Ces femmes vivent dans la peur que celui-ci s'en prenne à leurs enfants si elles décident de partir.

La séparation ou l'anticipation de celle-ci sont des moments critiques lorsqu'il y a présence de violence conjugale. Le conjoint violent peut alors avoir recours à des moyens de contrôle plus intenses et voir même extrêmes. En s'attaquant aux enfants, il sait très bien qu'il atteint doublement sa conjointe. En entendant ces menaces, difficile pour elle de savoir s'il les mettra à exécution. Peut-elle vraiment prendre le risque? Le seul choix qui s'impose à elle est souvent de rester pour protéger ses enfants.

La peur de quitter le conjoint dans ce contexte est légitime. Cependant, même en restant avec lui, rien ni personne ne peut prédire jusqu'où ira sa violence. Le verdict de non responsabilité criminelle de Guy Turcotte a des impacts chez les femmes qui nous consultent et sûrement aussi chez plusieurs autres et ce même plusieurs mois après la fin du procès. Nous remarquons une augmentation de la peur, un grand sentiment d'impuissance et une impression de ne pas être protégée par le système de justice.

Si vous subissez de la violence ou des menaces de la part de votre conjoint, que vous craignez sa réaction en cas de séparation et êtes inquiète pour vos enfants, sachez que les intervenantes des maisons d'hébergement de Laval sont là pour vous et vos enfants. Ici, vous serez en sécurité, supportée et accompagnée dans ce que vous vivez.

Maison L'Esther 450-963-6161

Maison Le Prélude 450-682-3050

Maison de Lina 450-962-8085

DES NOUVELLES D'ESTHER



Déportation de Mme Ortiz

Comme vous l'avez peut-être su par les médias, de nombreux groupes communautaires se sont mobilisés dans l'espoir que le gouvernement canadien revienne sur sa décision de déporter Mme Ortiz vers son pays d'origine, le Mexique. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et la Fédération des femmes du Québec font partie de ces organismes qui ont aussi fait connaître leur appui à la cause de Mme Paola Ortiz lors d'une vigile de solidarité tenue à Montréal jeudi dernier.

Arrivée au Québec en 2006 pour y chercher refuge en raison de la violence conjugale et sexuelle qu'elle subissait au Mexique de la part de son conjoint d'alors, un officier de la police fédérale, Paola Ortiz est maintenant mariée à un canadien et mère de deux enfants.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié croit que l'État mexicain peut offrir à Paola la protection dont elle a besoin. Mais, Paola Ortiz craint pour sa sécurité. La situation des victimes de violence conjugale est très difficile au Mexique et le statut de policier de son ex-conjoint lui fait redouter qu'il ne soit rapidement informé de son retour. C'est pourquoi elle a décidé de partir sans ses enfants, afin de les protéger.

A son arrivée au Mexique, Mme Ortiz aurait déclaré à un journaliste « Je me sens perdue, sans défense, abandonnée. Et surtout, j'ai très peur. » Avec l'aide d'une association de défense des droits de la personne, Mme Ortiz sollicitera à nouveau un permis de résidence pour motifs humanitaires auprès des autorités canadiennes. Elle espère pouvoir rentrer rapidement au Canada.

Un appel du ministre de l'Immigration, Jason Kenny, aurait pu éviter de mettre cette femme en danger et de priver ses enfants de leur mère. Malheureusement, cet appel n'est pas venu et, vendredi matin, le Canada a expulsé Mme Ortiz.

Mme Jenny Godmer a accordé une entrevue, au nom du Regroupement des maisons d'hébergement, à l'émission de Dutrizac. Voici le lien pour entendre cette entrevue :
<http://www.985fm.ca/em/dutrizac-apres-midi-393.html>

La Caravane du FRAPRU, sur la route pour le logement social

La Caravane du FRAPRU, qui prendra la route le lundi 3 octobre, Journée mondiale pour l'Habitat, et qui aura traversée la plupart des régions du Québec au cours de la semaine suivante, terminera son périple par une MANIFESTATION à Montréal, le dimanche 9 octobre 2011. Le rassemblement aura lieu à 13h00, au métro Parc (angle Jean-Talon Ouest et Hutchison). La manifestation partira de Parc Extension, un des quartiers parmi les plus pauvres au Canada, pour se rendre dans un des secteurs les plus cossus de l'île...

Les 75 membres de la Caravane seront présents pour témoigner de ce qu'ils auront vu et entendu dans les différentes régions québécoises traversées. La manifestation du dimanche 9 octobre, comme toutes les actions menées tout au long du parcours de la Caravane, vise à mettre en lumière les problèmes des ménages qui doivent consacrer une part démesurée de leurs revenus au loyer, au détriment de leurs autres besoins essentiels, qui habitent dans des logements trop petits et-ou en mauvais état, qui subissent des discriminations à cause de leur revenu, de leur origine ethnique ou parce qu'ils ont des enfants. Pour répondre aux besoins les plus urgents, le FRAPRU réclame que les gouvernements fédéral et du Québec investissent dans le logement social: **50 000 LOGEMENTS SOCIAUX C'est urgent!**

DES NOUVELLES D'ESTHER



Toutes les personnes préoccupées par le droit au logement et par la lutte contre la pauvreté sont invitées à se joindre aux militantes et aux militants du FRAPRU pour la manifestation du 9 octobre à Montréal. Des départs en autobus sont organisés depuis différentes régions. Il faut appeler pour réserver sa place.

FRAPRU

tél.: 514 522-1010

courriel: marie-jose@frapru.qc.ca

Appel à l'aide de la Coalition pour le contrôle des armes

La Coalition pour le contrôle des armes est le seul organisme pancanadien qui œuvre pour mettre un terme à la violence par armes à feu. La menace qui plane actuellement sur notre législation sur le contrôle des armes n'a jamais été aussi sérieuse. **Avec un gouvernement conservateur désormais majoritaire, nous avons besoin de rallier l'appui de l'ensemble de la population comme jamais auparavant.**

C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité et vous demandons de faire une contribution financière urgente à la Coalition pour le contrôle des armes. **Votre don de 25\$, 50\$ ou 100\$, ou d'un montant correspondant à vos moyens, assurera que nous ayons les ressources nécessaires pour continuer à exposer les mensonges du lobby des armes, en plus d'assurer que nos leaders politiques connaissent les faits par rapport à la Loi sur les armes à feu, reconnue pour sa conformité avec les normes internationales et pour son efficacité à réduire la violence par armes à feu.**

Le gouvernement a promis de déposer un nouveau projet de loi cet automne pour mettre fin à l'obligation d'enregistrer les carabines et les fusils de chasse. Le lobby des armes fait pression pour que plus de mesures de contrôle soient démantelées, par exemple abroger l'obligation d'obtenir un permis, déréglementer les armes de poing, etc. Le lobby des armes fait actuellement pression sur le gouvernement pour qu'il n'inclue pas dans son nouveau projet de loi l'obligation pour les marchands de préserver les données concernant les transactions sur les ventes d'armes à feu. Cette exigence est en place même aux États-Unis, et elle existe au Canada depuis 1977!

Cette obligation a été abrogée avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur les armes à feu*, puisqu'elle était redondante depuis que toutes les armes à feu devaient désormais être enregistrées au nom de leur propriétaire respectif.

Comme vous le savez, les experts en sécurité et en santé publique ont fourni des données démontrant que le registre des armes d'épaule est utile et efficace, qu'il a un effet réel sur la réduction des décès et blessures par armes à feu. Tel que l'a dit le criminologue Étienne Blais de l'Université



À propos de nous

Fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique, la **Coalition pour le contrôle des armes** est le seul organisme à but non lucratif national qui œuvre pour réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu.

La Coalition est appuyée par plus de 300 organismes qui œuvrent en prévention du crime et des blessures, en santé et sécurité des femmes, pour les droits des victimes, ainsi que par des associations de policier(e)s et des organismes communautaires incluant l'Association canadienne de santé publique, l'Association pour la santé publique du Québec, l'Association canadienne des chefs de police, la

DES NOUVELLES D'ESTHER



de Montréal, « Pourquoi ne pas garder un outil qui s'avère utile pour les policiers, si cela peut aider à sauver des vies? La question des coûts élevés pour la mise sur pied a été remédiée. Nous avons actuellement un système en place et les policiers disent qu'ils en ont besoin » [notre traduction]

Les données sont claires et démontrent que notre Loi fonctionne, qu'elle sauve des vies et qu'elle contribue à réduire la violence et les blessures par armes à feu. Les policiers, les victimes et les experts en sécurité publique et des femmes appuient tous la Loi. La population le comprend, c'est pourquoi (en dépit de l'incessante opposition des conservateurs à la Loi) nous avons pu faire de réels progrès ces dernières années.

- Il y a eu **400 décès par armes à feu de moins** en 2007 (723) par rapport à 1995 (1125).
- La Société canadienne de pédiatrie et l'Association canadienne pour la santé des adolescents ont indiqué que depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les armes à feu* et de ses mesures complémentaires tel l'entreposage sécuritaire, on a observé **une diminution des décès d'adolescents par armes à feu**.
- **Les taux de vols par arme à feu ont chuté (-43%)** alors que les taux de vols commis par d'autres moyens ont diminué de seulement 9%.
- **Le nombre d'homicides par carabines et fusils de chasse ont chuté.**
- **Le nombre de femmes tuées par armes à feu par leur conjoint a diminué de 69%** depuis 1995.

Sans l'information sur qui détient combien et quel type d'armes, il n'existe aucun moyen de garder les armes à feu hors des mains de personnes dangereuses ou en situation de risque de suicide ou de violence conjugale, ou pour aider à résoudre des crimes. L'enregistrement permet d'assurer que les détenteurs de permis soient tenus responsables de leurs propres armes à feu. Les policier(e)s à travers le pays ont consulté le registre des armes à feu en moyenne 16 000 fois par jour cette année - ils vérifient régulièrement la présence d'armes à feu lors d'appels en lien avec des situations de violence conjugale. De même que d'autres professionnels de première ligne.

Les prochains mois seront très occupés et remplis d'enjeux importants pouvant avoir des conséquences sur la survie des contrôles actuels sur les armes à feu. Avec votre soutien et votre appui, nous pourrions continuer à collaborer avec les experts en sécurité publique et à mettre en œuvre notre stratégie pour mettre un terme au prochain projet de loi, ou du moins pour minimiser les dommages. Nous allons :

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, la Fraternité des policiers et policières de Montréal, les familles et les ami(e)s des victimes des fusillades à l'École Polytechnique et au Collège Dawson.

Pour nous joindre

Montréal

514.528.2360

controledesarmes.ca



Appuyez notre travail



En raison de l'ampleur et du succès notre travail de plaidoyer, **les règles gouvernementales ne nous permettent pas d'émettre des reçus d'impôt.**

DES NOUVELLES D'ESTHER



- **Plaider pour interdire les armes d'assaut militaires** et nous assurer que la liste d'armes prohibées soit mise à jour afin d'inclure des armes telles que celle utilisée au collège Dawson, qui sont inappropriées pour le tir à la cible ou pour la chasse, et le Ruger Mini-14 qui a été catégorisé par de nombreux pays comme étant une arme d'assaut.
- **Analyser et disséminer les détails du contenu du projet de loi du gouvernement.**
- **Rallier les supporteurs et supportrices du contrôle des armes à feu afin de contrer la campagne de désinformation menée par le gouvernement Harper.**
- **Lancer une campagne pour mobiliser les campus universitaires.** Les jeunes doivent se faire entendre sur l'enjeu de la mauvaise utilisation des armes à feu et de ses effets dévastateurs. Nous sommes bien placés pour les aider!

Pendant plus de vingt ans, la Coalition pour le contrôle des armes a rassemblé des centaines d'organismes - des policiers, des groupes de femmes, des groupes œuvrant en santé et sécurité publique, des syndicats, ainsi que des victimes de violence par armes à feu - qui unissent leur voix pour promouvoir un contrôle strict et efficace sur toutes les armes à feu. **Votre don de 25\$, 50\$ ou 100\$, ou d'un montant correspondant à vos moyens, assurera que nous ayons les ressources nécessaires pour continuer à lutter contre les attaques lancées par les conservateurs et de protéger nos acquis législatifs en matière de contrôle des armes.**

Vous pouvez faire [un don en ligne grâce à Paypal, une méthode de paiement par carte de crédit sécurisée](#) ou en nous envoyant un chèque à l'adresse suivante: Coalition pour le contrôle des armes, 1301 rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1M3.

Veillez noter que, même si nous sommes accrédités en tant qu'organisme à but non lucratif, **nous ne sommes pas un organisme de bienfaisance.** En raison de l'ampleur et du succès notre travail de plaidoyer, **les règlements gouvernementaux ne nous permettent pas d'émettre des reçus d'impôt.**

Si le registre des armes à feu ne peut prétendre empêcher toutes les tragédies, nous savons que cet outil n'a jamais tué quiconque. Faire l'effort d'enregistrer une arme à feu est peu par rapport aux conséquences que peut entraîner le contraire.

Merci beaucoup pour votre engagement, votre aide et votre appui!

La Coalition pour le contrôle des armes

DES NOUVELLES D'ESTHER



À lire dans le dernier numéro de la Gazette des femmes



S'abonner gratuitement 1 clic
Le dernier numéro de la *Gazette des femmes* est en ligne.



La face cachée de la fiscalité - Septembre-octobre 2011, vol. 33, no 2

Qu'il s'agisse de la fiscalité des particuliers ou de celle des entreprises, le virage néolibéral qu'a pris la politique fiscale canadienne a pour effet de creuser l'écart entre les riches et les pauvres. Les femmes, qui se retrouvent déjà en nombre disproportionné dans cette seconde catégorie, auront encore plus de mal à s'en sortir. Comment les Québécoises peuvent-elles espérer atteindre une pleine autonomie économique? Les expertes que la Gazette des femmes a interrogées estiment qu'une bonne part du problème – ainsi que de la solution – réside dans les politiques fiscales et budgétaires publiques.

À ne pas manquer également dans ce numéro :

- Le parcours de Fawzia Koofi, cette politicienne afghane qui n'a pas froid aux yeux, en entretien avec la journaliste Caroline Montpetit.
- Et sous la plume d'Hélène Mercier, des réflexions sur des idées innovantes pour éradiquer les stéréotypes sexuels.

Informez votre entourage! La Gazette des femmes est gratuite.

Bulletin NetFemmes



Pour voir ce Bulletin, consultez-le à cette adresse:
<http://dada.cdeacf.ca/dada/mail.cgi/archive/nf-hebdo/newest/>